

Conseil scientifique du CNRS

Avis du CS sur les revues prédatrices

Le CS considère que plusieurs points sont rattachés à la question importante des revues prédatrices.

1) Le CS note que la communauté scientifique est non seulement confrontée à des revues prédatrices mais à des conférences prédatrices. Il rappelle qu'une attention forte doit être portée à ces deux facettes d'un phénomène unanimement considéré comme nuisible, pour tous les chercheurs y compris ceux en formation. En ce qui concerne les conférences prédatrices, le CS rappelle l'importance d'échanger au sein du lieu de travail pour mieux décrypter les diverses sollicitations reçues.

2) Le CS rappelle l'importance de l'évaluation par les pairs dans toute publication même si le mode d'évaluation et sa durée varient avec les disciplines

3) Le CS insiste sur l'importance de faire évoluer les évaluations académiques pour que celles-ci ne soient pas limitées à une vision quantitative mais incluent une analyse qualitative. Cette analyse qualitative est particulièrement essentielle pour l'évaluation individuelle.

4) Le CS ne recommande pas d'établir une liste de revues prédatrices, en raison du caractère rapidement évolutif de celle-ci. En revanche, il préconise que les chercheurs scientifiques s'appuient sur des travaux publiés à ce sujet, notamment dans l'article intitulé « *Combatting Predatory Academic Journals and Conferences* » (Lutter contre les revues et les conférences scientifiques prédatrices). Cette publication de l'InterAcademy Partnership (IAP) (réseau international des académies des sciences, de l'ingénierie et de la médecine comprenant à ce jour 149 académies) liste des conclusions et fait des recommandations qui permettent de comprendre au mieux le problème des revues prédatrices.

5) Le CS considère que le caractère nuisible des revues et des conférences prédatrices est très important et peut avoir rapidement des conséquences néfastes sur les laboratoires et leurs personnels permanents comme ceux en formation. Il recommande donc une diffusion large et dans un délai bref du lien vers la publication "[Combatting Predatory Academic Journals and Conferences](https://www.interacademies.org/project/predatorypublishing)"* à l'ensemble de ses personnels par tout moyen de communication interne.

* <https://www.interacademies.org/project/predatorypublishing>

Texte adopté le 16 mai 2022

23 votants : 23 - Pour 0 - Contre 0 - Abstention

Dorothee BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS

Copie :

- Mme Christine NOIVILLE, présidente du Comité d'éthique du CNRS (COMETS)